



Décerné par le Club EEA¹, le GdR ISIS² et le GRETSI³

Appel à candidatures

<http://grets.fr/prix-de-these2023>

Date limite de soumission : Mardi 7 mars 2023

Introduction

Pour promouvoir la recherche, renforcer la visibilité et encourager les études doctorales dans le domaine du Signal, de l'Image et de la Vision, le Club EEA, le GdR ISIS et le GRETSI, délivrent conjointement un prix de thèse distinguant des travaux originaux et novateurs.

Le montant du Prix est de 1 000 €.

Recevabilité des candidatures

Pour que la candidature soit recevable, la thèse doit :

- Avoir été soutenue entre le 1er Septembre 2021 et le 31 décembre 2022 ;
- Ne pas avoir été déposée en candidature à l'édition précédente du Prix ;
- Avoir été préparée et soutenue dans une école doctorale accréditée par le ministère en charge de l'enseignement supérieur, sans exclure les thèses en co-tutelle ;
- Être rédigée en français ou en anglais.

Critères d'évaluation

Le jury évaluera les travaux des candidats selon 5 critères :

1. Le caractère novateur de la démarche ;
2. La qualité des résultats obtenus ;
3. L'importance des retombées pratiques ou des perspectives applicatives ;
4. La forme du document de thèse ;
5. La qualité des publications auxquelles la thèse a donné lieu.

¹ Club EEA : Club des Enseignants en Electronique, Electrotechnique et Automatique (<http://www.clubeea.org/>)

² GdR ISIS : Groupement de Recherche "Information, Signal, Image, et viSion" (<http://gdr-isis.fr/>)

³ GRETSI : Groupement de Recherche et d'Etude du Traitement du Signal et des Images (<http://grets.fr/>)

Calendrier

- Date limite de soumission des candidatures : **7 mars 2023 minuit** ;
- Communication des résultats : **10 avril 2023** ;
- Remise du prix, lors du Congrès Annuel du club EEA (**21-23 juin 2023**),
- Présentation des travaux du lauréat lors du prochain colloque GRETSI (**28 août -1^{er} septembre 2023**).

Soumission des candidatures

Les documents du dossier de candidature sont à téléverser exclusivement sous format PDF sur le site <http://gretsi.fr/prix-de-these2023>.

Constitution du dossier de candidature et modalités de soumission

Dans un premier temps, le candidat doit déposer son document de thèse sur le serveur de thèses pluridisciplinaire TEL : <http://tel.archives-ouvertes.fr>

Ensuite, le candidat doit déposer les documents suivants sur : <http://gretsi.fr/prix-de-these2023> :

1. Un résumé en 4 pages maximum du travail de thèse ;
2. Une lettre de candidature signée, brève (il n'est pas demandé de lettre de motivation).
3. Un CV incluant la liste des publications et éventuellement des brevets ;
4. Les tirés à part des publications d'audience internationale (minimum 1, maximum 3) jugées les plus pertinentes. Pour un article non encore paru mais accepté, joindre l'avis d'acceptation ;
5. Le rapport de soutenance et les rapports des rapporteurs ;
6. Une lettre de soutien du directeur ou de la directrice de thèse.

Après avoir complété son dépôt de dossier, le candidat doit envoyer par courriel à la présidente du jury 2023 (Catherine ACHARD - catherine.achard@sorbonne-universite.fr), une copie de la page récapitulative qui conclut la procédure de dépôt, attestant du dépôt des documents demandés.

Composition du Jury

Le jury est présidé en 2023 par Catherine ACHARD. Il est constitué des membres suivants :

- Mme Catherine ACHARD (P), ISIR, Sorbonne Université
- M. Abdourrahmane ATTO, LISTIC, Université Savoie Mont-Blanc
- M. Patrick BAS, CRISTAL, École Centrale Lille
- M. Arnaud BRELOY, LEME, Université Paris Nanterre
- M. Romain COUILLET, LIG, Université Grenoble Alpes
- Mme Florence FORBES, INRIA, Grenoble Rhône-Alpes
- Mme Laura LUZZI, ETIS, Université de Cergy-Pontoise
- Mme Diana MATEUS, LS2N, École Centrale de Nantes
- M. Hichem SNOUSSI (VP), LIST3N, Université de Technologie de Troyes
- Mme Sylvie TREUILLET, PRISME, Université d'Orléans
- M. Abdelatif ZAIDI, LIGM, Université Marne La Vallée

Organisation du prix

L'organisation du prix de thèse est assurée par une commission, présidée en 2023 par Saïd MOUSSAOUI (LS2N, Ecole Centrale Nantes), et constituée de :

- M. Nicolas DUCHATEAU, CREATIS, Université Claude Bernard Lyon1
- M. Guillaume GINOLHAC, LISTIC, Université Savoie Mont-Blanc
- M. Jérôme MARS, GIPSA-lab, INP Grenoble
- M. Saïd MOUSSAOUI (P), LS2N, École Centrale Nantes
- Mme Maï Nguyen-Verger (VP), ETIS, CY Cergy Paris Université
- Mme Caroline Petitjean, LITIS, Université de Rouen